PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

CANDIDATURE

André LE FLOCH



Secrétaire général de mairie
Député de la Gironde
Membre des Commissions de l'Intérieur, du Travail et de la Sécurité Sociale de l'Assemblée Nationale

Remplaçant éventuel :

PAUL EULOGE

Ajusteur mécanicien,
Fondateur de la Fédération des Sinistrés de la Gironde,
Ancien Directeur de Coopérative,
Ancien Commissaire à la Reconstruction,
Président de l'Office départemental des H.L.M.,
Chevalier du Mérite social.



REMERCIEMENTS ET APPEL

Je remercie du plus profond de mon cœur les **10.688** électrices et électeurs de la 6e Circonscription qui m'ont manifesté leur confiance, me donnant ainsi, malgré une candidature de division, **plus de voix qu'en 1956.**

A l'heure où « **Homme nouveau** » veut dire « **Inconnu** », je ne veux rien renier de mon passé, de mon attitude, du combat en faveur des déshérités que j'ai mené avec passion et avec ténacité.

Ce combat que j'ai entrepris depuis l'âge de 17 ans, **j'entends le continuer** et rien ne fera fléchir une conviction inébranlable, une volonté tenace, un désir d'action et d'efficacité.

AUJOURD'HUI, LE COMBAT ELECTORAL A CHANGE D'ASPECT.

Comme autrefois, du temps où **les idées avaient toute leur valeur et où on s'affrontait sur des programmes et non sur des virtualités d'action,** je fais appel à **tous les hommes de gauche,** à tous ceux qui sont épris de Liberté, de Progrès et de Justice sociale pour qu'ils se rassemblent sur mon nom.

LA REPUBLIQUE SERA DEFENDUE ! **NOS LIBERTES SERONT SAUVEGARDEES !**

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA 6e CIRCONSCRIPTION !

André LE FLOCH

APPEL DU COMITÉ ÉLECTORAL

André LE FLOCH **est arrivé nettement en tête de tous les candidats de gauche,** épris de justice sociale et de progrès.

Cette faveur populaire, il ne la doit :

- **NI** à des combinaisons mesquines ;
- **NI** à des calomnies versées sur des adversaires ;
- **NI** à des manœuvres déloyales ;
- **NI** à une publicité tapageuse et de mauvais goût où l'affiche remplace le programme, l'insulte l'argument, et l'anonymat le courage.

Il la doit : à son travail, à son action et à l'incontestable réussite de sa vie administrative.

Lui ont fait confiance :

DES OUVRIERS

qui l'ont remercié du combat qu'il mène depuis des années pour le maintien de nos Entreprises, pour l'équipement et la modernisation de notre région.

DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

qui sont au courant de l'action qu'il a menée en leur faveur.

DES TRAVAILLEURS DE TOUTE NATURE

DES JEUNES ET DES VIEUX

pour qui sa sollicitude s'est manifestée avec tant de cœur et de si émouvante façon.

DES ADMINISTRÉS, sans distinction d'opinion

témoins constants d'un dévouement que personne n'a jamais contesté.

Car **André LE FLOCH** n'est pas de ces hommes qui disent toujours « **Je ferai** », mais qui dit « **J'ai fait** » en

HOMME NOUVEAU ET JEUNE, mais ayant apporté des preuves réelles de son intelligence, de son amour du bien public, de l'affection qu'il porte à tous les travailleurs, sachant s'élever au-dessus des questions de personnes dans le seul désir d'être utile et d'être efficace.

Comme la première fois, mais avec encore plus de force, avec le sentiment de faire tout notre devoir et de vous donner vraiment un homme dont nous sommes sûrs que vous n'en serez jamais déçus, nous vous appelons à voter

André LE FLOCH

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA REPUBLIQUE !

Pour le Comité Electoral : Robert BRETTES, Sénateur-Maire de Mérignac, Conseiller général ; Robert BERTHOUMIEU, Inspecteur général de la Jeunesse et des Sports, Président du Stade Pessacais. Jacques PILLET, Maire de Villenave-d'Ornon, Président de la Fédération des patronages laïques de la Gironde. Louis LAVILLE, Maire de Martignas.

Imp. Alex. JARLET - Bx